## CANADA

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU**

**VILLE DE GRACEFIELD**

**LE 28 JUIN 2010**

Séance extraordinaire des membres du conseil convoquée séance tenante et tenue au Centre récréatif et communautaire sous la présidence de monsieur Réal Rochon, maire.

**PRÉSENCES :**

Daniel-Luc Tremblay, Jocelyne Johnson, Michael Gainsford, Bernard Caron et Claude Blais.

Était aussi présent la directrice générale adjointe Mme Céline Bastien ainsi que deux personnes dans l’assistance.

Le conseiller Eric Ethier a motivé son absence.

La séance est ouverte, il est présentement 19 h 00.

**2010-06-274 ÉTUDE ET ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Johnson,

appuyé du conseiller Michael Gainsford et résolu,

Que l’ordre du jour soit adopté tel que proposé :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Entente chemin Whyte
4. Soumission – Réparations pont Northfield
5. Phase ll – évaluation environnementale du site
6. Engagement d’une pelle
7. Appui à Autobus Ethier 2000
8. Période de questions
9. Fermeture de la séance

Le maire Réal Rochon, président d’assemblée demande si les membres du conseil sont d’accord avec l’adoption de cette résolution.

**Adoptée à l’unanimité.**

**Note au procès-verbal :**

La directrice générale adjointe fait un résumé du dossier et d’une discussion avec Me Louis-André Hubert pour le dossier en litige, chemin Whyte, Marc Beaudoin**.**

**2010-06-275 RÉPARATIONS-PONT GRACEFIELD-NORTHFIELD**

**ATTENDU QUE** les municipalités sont responsables de l’entretien des tabliers des ponts qui sont érigés sur leur territoire ;

**ATTENDU QU’** des réparations majeures doivent être exécutées au pont Northfield sur la rue du Pont ;

**ATTENDU QUE** les coûts de ces travaux représentent une somme importante ;

**ATTENDU QUE** la ville de Gracefield ne peut se permette cette dépense à même son budget 2010 ;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par le conseiller Bernard Caron, appuyé du conseiller Michael Gainsford et résolu,

Que la ville de Gracefield demande des soumissions publiques à des entreprises spécialisées afin d’effectuer la réfection complète sur le tablier et la passerelle du pont Northfield.

Il est de plus résolu de d’informer le ministère des Transports du Québec que la ville de Gracefield n’a pas les moyens pour financer la réfection complète du tablier ainsi que de la passerelle du pont Northfield.

Il est aussi résolu de demander au ministère des Transports du Québec une aide financière ainsi que la prise en charge du dit tablier et de la passerelle.

Copie de cette résolution sera expédiée à notre députée provinciale Mme Stéphanie Vallée.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

**Adoptée à l’unanimité.**

**Période de questions.**

Les sujets discutés durant la période de questions sont déposés en annexe au procès-verbal.

**2010-06-276 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le maire Réal Rochon,

et résolu,

De lever la séance, il est présentement 19 h 10.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

**Adoptée unanimement.**

Le maire La directrice générale adjointe / greffière adjointe

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Réal Rochon Céline Bastien

**Approbation du procès-verbal :**

Je, Réal Rochon, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n’ayant pas avisé le directeur général / greffier de mon refus de les approuver conformément à l’article 53 de la Loi sur les cités et villes.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Réal Rochon

Maire